



Mesdames et messieurs je vous souhaite la bienvenue.

Je vous invite, en préambule à mon intervention, à découvrir Diane Jean et Surya Mathieu, au travers d'une performance toute en improvisation qui mêle musique et danse.

Diane et Surya sont un couple d'artistes talentueux et culturellement polyvalents, Andrésiens de fraîche date, mais déjà très investis dans la commune.

Diane et Surya l'espace est à vous, et d'ores et déjà, je vous adresse nos plus sincères remerciements.

-----

En accueillant ce soir à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux du Conseil Municipal, les personnalités institutionnelles, politiques, économiques et associatives que je remercie pour leur présence, j'accueille aussi les Andrésiennes et les Andrésiens, citoyens, usagers et responsables associatifs locaux.

Et pour leur première fois, les familles et les personnes nouvellement installées dans le village ainsi que les habitants de la résidence voisine du Casaou, que j'accueille, toutes, avec un plaisir tout neuf.



L'installation des résidents au Casaou, marque la fin des travaux portés par Bouygues Immobilier et par Habitat sud Atlantic au cœur de notre village.

Je veux ici remercier le groupe Bouygues Immobilier et ses représentants locaux autour d'Arnaud Dunoyé, pour la tenue des échanges noués au long du déroulement du chantier ainsi que pour la qualité des constructions appelées à structurer notre cœur de village.

Je veux également saluer l'engagement d'HSA et remercier Jean Eluyart et les membres de la commission d'attribution des logements pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en prenant en grande considération les candidatures locales ou particulières que j'ai eu à cœur de défendre et qui ont pu être majoritairement satisfaites.

Et alors que le chantier du Casaou vient de prendre fin, c'est celui de l'extension des bâtiments périscolaires et scolaires qui est engagé depuis Octobre dernier.

Ce beau et nécessaire projet, confié au cabinet d'architectes HIRU, témoigne de l'ambition des élus communaux, au nom du village tout entier, de renforcer la qualité des équipements et des conditions d'exercice mis à la disposition des élèves, des enseignants, des animateurs et des enfants du Centre de loisirs ainsi que des personnels municipaux en charge de l'encadrement périscolaire.

Il montre, avec force, l'impérieuse volonté locale de privilégier les meilleures conditions d'accès

- à l'instruction et à l'enseignement portés par des enseignants compétents,
- à l'éducation, en complément de l'action des familles, nourrie par des animateurs et des intervenants investis

D'ores et déjà sur ce dossier, l'Etat, la CAF, la Communauté de Communes, le Département et la MSA ont apporté des financements conséquents. Mais encore insuffisants.



Aussi, je suis certain que Madame la Sous-Préfète, Monsieur le Président de la Communauté de Communes, Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux, ainsi que tous mes collègues Maires du Seignanx prendront la pleine mesure de l'ambition communale, et que chacune et chacun, dans son rôle, mettra tout en œuvre pour renforcer financièrement sa concrétisation en 2019 et en 2020.

Avant que la grue du chantier de l'école ne disparaisse de notre paysage, le cœur du village verra la démolition des deux maisons du Bourg qui jouxtent l'église pour préparer la construction d'une résidence qui proposera huit logements pour des personnes âgées, un logement d'urgence ainsi qu'un pôle santé appelé à réunir kinésithérapeute, podologue-pédicure, infirmières et dans l'avenir un ou deux médecins dont les locaux sont d'ores et déjà prévus.

Sous la responsabilité de XL Habitat, avec le concours de la Communauté de Communes et sous l'autorité de l'architecte Madame Lesparre, des bâtiments fonctionnels, utiles et évolutifs verront donc bientôt le jour.

Plus discrètement, le Bourg, le village et ses alentours seront le cadre d'un changement important. L'unique restaurant du village, propriété de la Commune, change de gérants.

Après 21 ans de gestion du Bistrot d'Andriou, Maria et Jean Lissalde se retirent, accompagnés de nos remerciements et de notre gratitude. Je leur souhaite en notre nom à tous une belle, longue et heureuse retraite. Rien n'était écrit lorsqu'ils ont pris, à l'époque, le bar, le restaurant et l'épicerie à Andriou.



Le Conseil Municipal sortait d'une première gérance douloureuse et Maria et Jean Lissalde ont immédiatement, avec leurs bagages, posé les valeurs qui sont les leurs, l'honnêteté, le respect de l'engagement pris envers les élus/ agrémentés de leurs qualités professionnelles. Pour cela ils sont citoyens de Saint André même s'ils vivent à Biarritz.

Je les remercie d'être présents ce soir, je les prie de s'avancer et je vous demande, en guise de marque de reconnaissance, de les applaudir chaleureusement.

Dans la foulée, Jérôme et Adrien Florés, enfants du village prennent le relais.

Je leur souhaite de porter avec succès le projet ambitieux que leurs parcours professionnels respectifs autorisent. Ils sont prêts. Prêts à témoigner de leurs talents de cuisiniers, et de traiteurs, prêts à maintenir le dernier restaurant du village en activité, prêts à s'investir avec conviction et tout leur talent pour réussir un projet que le Conseil Municipal soutient avec force et bienveillance.

Jérôme et Adrien dans le désormais, « Café les fleurs », savent qu'il faudra tenir compte, en parallèle de leur quête de clients, de l'existence d'une vie associative riche et, comme partout ailleurs, très orientée vers l'organisation de repas.

Même, / je le confirme, / si nos associations offrent aussi un éventail riche et varié d'activités sportives, récréatives, culturelles ou ludiques qui répondent à de nombreuses attentes et contribuent très fortement à la structuration du lien social.

J'adresse ici au nom du Conseil Municipal, les plus sincères remerciements aux responsables associatifs, bénévoles et dévoués, qui œuvrent au quotidien pour partager leurs centres d'intérêts, et répondre aux besoins des Andrésiens dans des domaines très variés.



Je salue tout particulièrement les Présidentes et les Présidents de ces Associations qui assument en supplément, des responsabilités très importantes.

Comme chaque année, le point d'orgue aura été la tenue des fêtes d'été. Ensoleillées par la grâce de la météo, elles ont aussi été vivantes, joyeuses et n'ont connu heureusement aucun débordement. Portées par des filles et des garçons, très jeunes, nombreux et très investis, / relayées par des Andrésiens engagés dans la réalisation emblématique des chars /et soutenues par la présence d'un public nombreux et fidèle, / nos fêtes donnent une très belle image de notre village et de l'esprit qui y règne.

Durant l'année, d'autres moments associatifs ont ménagé des rencontres, des découvertes et de l'intérêt. Le Conseil Municipal les a soutenus avec une grande conviction et en remercie chaleureusement les organisateurs.

Avec les réponses apportées aux défis posés par l'urbanisation de la commune et en parallèle du soutien aux associations, le dynamisme des élus se décline naturellement autour des plus jeunes, sous la forme d'une aire de jeux très fréquentée, entièrement dédiée à leur usage, et surtout d'une école et de services périscolaires dont le potentiel se verra, demain, considérablement renforcé.

C'est aussi un Centre de Loisirs devenu incontournable pour les enfants de 5 communes du Seignanx, et au sujet duquel je remercie mes collègues Maires de Biaudos, Saint Laurent, Biarrotte et Saint Barthélemy pour leur confiance en notre projet, ce sont des TAP gratuits, porteurs de variété et d'ambition et animés avec talent et conviction, c'est aussi un restaurant scolaire qui accueille plus de 185 rationnaires en deux services proposés quotidiennement,



et qui monte en puissance dans l'offre d'aliments issus de l'agriculture raisonnée, c'est encore une garderie périscolaire qui est appréciée des enfants qui, au regard de l'amplitude horaire établie, et de la qualité de l'encadrement, satisfait pleinement aux besoins des nombreux parents utilisateurs du service.

Et parce que l'accès à la lecture est primordial, « Lire, c'est boire et manger. L'esprit qui ne lit pas maigrit comme le corps qui ne mange pas. » a écrit Victor Hugo, c'est aussi la volonté des élus, de renforcer l'envie et le plaisir de lire des plus jeunes en encourageant l'action des bénévoles de la bibliothèque municipale et en relayant l'engagement de l'association « Lire sur le vague » au travers de son dernier projet « Lire pour vivre libre ».

C'est ainsi que le Conseil Municipal a décidé d'offrir à chaque nouveau-né, mais aussi à chaque enfant en première classe de maternelle, un livre dont les parents assureront la première lecture.

Afin que le plaisir d'écouter des histoires se transforme en plaisir de lire pour tous nos enfants.

En soutien à ces actions locales, le Conseil Municipal accompagne la réflexion des élus de Saint Laurent de Gosse autour d'un projet de crèche associative qui pourrait intéresser des familles de Saint André confrontées à des problèmes de garde. L'enquête sociale, diligentée par la CAF, précisera les besoins réels des familles andrésiennes et guidera, alors, la décision des élus locaux.

Encore pour les plus âgés de nos jeunes, le Conseil Municipal poursuit son accompagnement financier en direction de celles et ceux, qui, diplômés à la fin du lycée, doivent s'engager dans des études supérieures toujours coûteuses.

Et dans ce registre, permettez-moi de citer aussi l'action généreuse, solidaire et humanitaire des enseignants et des élèves de l'école du village, sous forme d'une collecte de fonds, dans le but de rendre plus facile la solarisation de jeunes filles au Cambodge.





Les élus s'intéressent aussi aux anciens, à nos aînés qu'ils accompagnent avec bienveillance et respect. C'est d'abord, un soutien sans réserve à l'association des Bagans dans la réponse à ses besoins et dans l'accompagnement de ses projets. C'est la mise en place d'une disponibilité portée par des élus et par les membres du Centre communal d'action sociale en direction des plus vulnérables, bien sûr en période de grosses chaleurs, voire de canicule, mais volontairement étendue à toute l'année.

C'est encore la remise aux aînés, dès l'âge de 75 ans, d'un colis pour Noël. C'est aussi la réservation et l'attribution de deux logements dédiés pour eux dans la résidence du Casaou mais encore la mise à disposition de 8 logements pour personnes âgées autonomes, dans la future résidence qui se construira prochainement au Bourg. C'est enfin les multiples et efficaces services d'un CIAS, voulu et reconnu, entre autres, par les élus de Saint André.

Cette solidarité, évoquée précédemment en direction de nos anciens, s'est traduite aussi, cette année encore, par un engagement très fort en direction de tous les publics, au travers de la collecte de fonds pour la recherche médicale dans le cadre du Téléthon.

Grâce à un investissement très généreux de nombreux citoyens, d'élus et de membres du CCAS et grâce au soutien actif de plusieurs associations communales dans l'organisation d'activités variées, / l'édition 2018 a rencontré un grand succès et permis de remettre un chèque de plus de 4 600 euros.

Saint André est une commune paisible qui ne fait pas parler d'elle dans les statistiques de la gendarmerie,

Mais un village, en même temps, qui ne dispose ni de nombreux emplois locaux, ni de tous les services, ni de toutes les réponses associatives.



Il est donc nécessaire, voire obligatoire, d'utiliser sa voiture pour se déplacer et compenser ces manques. Encore faut-il le faire dans le respect du code de la route et dans celui des usagers. Cela vaut pour le respect des vitesses autorisées ainsi que pour le respect des sens de circulation. Pour tenter de sensibiliser les automobilistes, des rappels de vitesse maximale autorisée, ont été peints au sol. Afin d'améliorer la sécurité de tous.

Dans ce registre du confort et de la sécurité, l'élargissement d'une partie de la route de Peyrehette réalisée par la Communauté de Communes, autorisera dès février prochain, la remise intégrale à double sens de circulation. La Communauté prendra aussi en charge la réhabilitation du pont de Fontaine ainsi que des travaux sur la portion la plus abîmée de la route de Saint Martin de Hinx et encore du curage de fossés. Le Département a lui refait la couche de roulement sur la 817, dans sa partie agglomérée tandis que la Commune réalisait des travaux sur la couche de roulement des chemins de Pinsolle et de Misson.

Et au quotidien, les agents des services techniques de la commune interviennent régulièrement sur les voiries communales pour réparer, entretenir et sécuriser, ainsi que sur le patrimoine bâti.

Ces mêmes agents des services techniques oeuvrent aussi au fleurissement du village, ambition qu'ils partagent avec les élus de la commission environnement. La qualité de leur engagement partagé a été récompensée par la reconduction de la récompense « une fleur » accordée par le jury des villages fleuris. Parallèlement, dans ce même domaine du fleurissement, des projets sont en phase de réflexion.

Il s'agit de travailler notre entrée du Bourg au carrefour de la route du Bourg et de la départementale vers Saubrigues, de mettre en œuvre des jachères fleuries et de préparer l'aménagement des espaces communaux compris entre la Maison de la Nature et la Route départementale/ incluant l'aire de jeux déjà très fréquentée par les enfants.





Mais seuls, nos services ne peuvent répondre à tous les défis. En 2018, comme les années précédentes, les élus et les agents de notre collectivité se sont appuyés avec confiance sur les personnels de nombreuses structures partenaires dont les compétences et l'expertise les rassurent, les confortent et leur permettent de s'engager plus sereinement dans le portage de projets ou dans la résolution de problèmes dépassant leur cadre d'action. Je saisis ici l'occasion de les remercier très sincèrement, / des multiples services de la Communauté de Communes au Centre de Gestion, / du SIBVA au SITCOM, /de l'Office de tourisme à la Gendarmerie, de HSA et du COL à l'agence d'aide aux collectivités.

Nous aurons besoin d'eux et nous les solliciterons encore en 2019.

Solidarité envers les anciens et au profit de la recherche médicale, engagements en direction des plus jeunes, soutien indéfectible à la richesse et à la générosité de la vie associative locale, souci constant du cadre de vie, construction de logements pour les familles et pour les plus âgés, construction de nouveaux locaux scolaires et périscolaires, mise en service d'un pôle santé, mise à disposition d'un logement d'urgence, entretien et rénovation des voiries, communications électroniques par le biais de la fibre, le tout sous le couvert d'un investissement dévoué des élus et des agents de la collectivité, avec le soutien de la Communauté de Communes, des services de l'Etat et de nos partenaires.

Nous sommes à Saint André de Seignanx, un village où il fait bon vivre.

Et notre village a la chance de s'inscrire dans un Département social, solidaire et ambitieux au bénéfice des landais.

Des collèges à taille humaine, l'aide aux communes qui construisent ou rénovent des écoles, la priorité donnée



à la protection de la petite enfance, le soutien à l'économie dans les territoires, l'entretien des routes, la protection de l'environnement et

de sites landais remarquables, l'action sociale et la prise en compte de la dépendance, la forte implication dans le maillage des Landes en matière de communications électroniques, renforcent notre plaisir de vivre ici, dans les Landes .

De même qu'à l'échelle intercommunale, Saint André profite de l'action efficace de la Communauté de Communes.

Grâce à la constance et à la conviction des élus de la majorité communautaire, dont je salue ici les valeurs affichées et la sincérité dans l'action, le Président Eric Guilloteau tient, avec ambition, et une grande force de caractère, le cap de l'engagement pris en 2014, et tenu sans discontinuer qui promettait d'agir, toujours, au service de tous les habitants du Seignanx.

Cela se traduit par les résultats probants dans le cadre du développement économique à Souspesse et à Northon, par la prochaine réalisation d'une aire d'accueil pour les gens du voyage à Saint Martin de Seignanx, par le soutien à hauteur de plus de 400 00 euros à la construction, sur toutes nos communes, de logements sociaux.

Mais c'est aussi la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial visant, à atténuer le changement climatique, à développer les énergies renouvelables et à maîtriser la consommation d'énergie, c'est aussi le co-financement du déploiement de la fibre sur le Seignanx en appui financier du SYDEC dont Saint André profitera fin 2019, c'est la volonté de raccorder Ondres et Saint Martin au réseau de transports collectifs en direction de Bayonne en même temps que la volonté affirmée de maintenir voire d'améliorer l'offre de transports collectifs sur Tarnos.



Et aussi la confirmation du rôle essentiel dans notre territoire d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale réussissant à garantir des services de qualité homogène en direction des bénéficiaires de nos 8 communes, c'est encore la réalisation de travaux de voirie dans chacune des 8 communes, c'est la validation du programme de la saison culturelle, proposant 20 spectacles accessibles à tous les publics et incluant la 22<sup>ème</sup> édition du Festimai, enfin, c'est la mise en œuvre d'une réflexion entre toutes les communes, portant sur l'opportunité pour notre territoire de disposer d'un équipement aquatique ouvert à tous les habitants du Seignanx.

Chacune des 8 communes du Seignanx profite de l'action de la Communauté qui, œuvre pour soutenir l'action des communes et améliorer le pouvoir d'achat de ses habitants.

Cependant, alors que des élus travaillent et agissent pour tous les habitants du Seignanx, les élus tarnosiens, à deux exceptions près, présents lors des séances du Conseil Communautaire, sont régulièrement absents des débats, des arbitrages, des décisions.

Que dire de cette attitude ?

Que les élus tarnosiens ne respectent pas l'engagement politique qu'ils ont contracté envers les électeurs de leur ville en 2014, /qu'ils ne témoignent aucun respect non plus pour les habitants des 7 autres communes, / qu'ils freinent la prise de décisions essentielles à la poursuite du développement du Seignanx, en particulier en refusant d'inscrire leur commune dans l'adoption d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Et je me contenterai de trouver ridicule et déplacée l'énergie que ces mêmes élus tarnosiens mettent aujourd'hui, à tenter d'installer un référendum de défiance envers la Communauté de Communes.



Un département engagé, une Communauté de Communes porteuse de réalisations et de projets en direction de tous ses habitants, et un village dynamique, accueillant et paisible, ne peuvent nous faire ignorer la menace terroriste et l'évocation des souffrances et des inquiétudes que les « gilets jaunes » traduisent en paroles et en actes depuis plusieurs semaines.

En effet, nous avons à affronter une menace terroriste sournoise, haineuse et destructrice. Et si elle est moins prégnante, elle se déplace, change de visage et de mode opératoire mais nous provoque, ébranle nos certitudes et détruit encore la vie d'innocents. Seule la confiance collective en nos valeurs peut nous permettre d'affronter ce fléau.

Comme le demandent les femmes et les hommes, unis dans les revendications et dans le port d'un gilet jaune, il faut pour le Président des français, pour le Gouvernement, pour les Députés et les Sénateurs, et pour les élus de terrain, prioritairement et urgemment, revoir la copie de l'action politique et publique en vigueur, pour soutenir financièrement les plus fragiles, les plus démunis, celles et ceux qui souffrent au quotidien. Pour leur redonner confiance en l'avenir et leur rendre leur dignité. Durablement.

Je souhaite en parallèle que le Président des français, le Gouvernement, les Députés et les Sénateurs poursuivent ou réalisent les réformes qui s'imposent toujours à notre pays. Celle de la justice, du droit d'asile et de l'immigration, de la formation professionnelle, de l'assurance chômage, de la fiscalité, de l'apprentissage, du logement social, de l'agriculture et de l'alimentation, mais aussi du système éducatif, le tout sur fond d'élections européennes dont le principal objectif, avant de conforter puis de refonder l'Europe pour la rendre plus accessible, plus compréhensible



et plus utile aux citoyens, sera d'éviter une montée des votes extrémistes et nationalistes.

Le tout avec le souci de réunir les français de bonne volonté autour d'un projet social, humain, respectueux des attentes mais conscient aussi des contraintes, un projet qui soit porteur de fierté et d'ambition.

Dans ce contexte tendu

Oui aux « gilets jaunes » qui ont imposé le débat sur l'indispensable respect dû à chaque français dans son accès à un travail dignement rémunéré, à un logement décent, à une protection sociale de qualité et accessible, à une retraite respectueuse d'un engagement passé, à une plus juste répartition des richesses.

Non aux « gilets jaunes » qui cassent, saccagent, détruisent, provoquent les policiers et insultent les valeurs républicaines.

Non à la honteuse récupération politique menée sur le dos de « gilets jaunes » sincères et déterminés, par des mouvements politiques plus intéressés par leur nombre de sympathisants et par de prochaines échéances électorales, que par la juste prise en compte des doléances exprimées par nombre de leurs compatriotes.

Le Président des français, en témoignant plus de bienveillance et de respect, prendra, je n'en doute pas, la mesure des difficultés des français et trouvera les solutions pour répondre efficacement et durablement à leurs attentes.

Mesdames et Messieurs, à Saint André comme ailleurs, 2018 a encore été une année exigeante pour les élus, ponctuée de difficultés à affronter, de défis à relever, de décisions à prendre, ensemble, pour le bien de tous. Mais 2018 fut aussi, à Saint André, une année d'ambitions et de satisfactions.



2019 se situera dans la même veine et j'espère, que les élus municipaux et moi-même, saurons encore, cette année, répondre avec altruisme, bienveillance et courage aux nouveaux défis à relever et aux attentes des Andrésiennes et des Andrésiens.

Mesdames et messieurs les personnalités institutionnelles et politiques, mesdames et messieurs les responsables associatifs, mesdames et messieurs les élus et agents communaux et intercommunaux, mesdames et messieurs les Andrésiennes et les Andrésiens, vous tous présents ce soir, c'est avec un grand plaisir que je vous présente, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous-mêmes, pour vos familles et plus généralement pour celles et ceux qui vous sont chers et dont la vie et le bonheur comptent pour vous. En résumé je vous souhaite d'être heureux.

Aristote a écrit : « Être heureux ne signifie pas que tout est parfait, cela signifie que nous avons décidé de regarder au-delà des imperfections. »

Pour ce qui me concerne, je suis heureux de vivre en France, dans les Landes, dans le Seignanx et à Saint André au milieu de mes concitoyens.

Heureux que vous, ce soir, soyez venus nombreux à l'invitation du Conseil Municipal.

Heureux aussi que vous m'ayez écouté/ quand je vous ai parlé de ce village qui est nôtre, /des projets qui le transforment /et des individus qui le façonnent généreusement, au quotidien, qu'ils soient agents, citoyens ou élus.





Heureux de partager avec vous tous, et enfin direz-vous, le buffet que les élus en charge de l'organisation de cette cérémonie ont imaginé, et que Jérôme et Adrien Florés, du « Café les fleurs » ont concocté pour nous.

Me voici au bout de mon propos.

Je vous remercie, toutes et tous de votre patiente attention.

construction de Commerces et d'Habitat à « Andriou », dont 10 logements sociaux par le COL

enfouissement des réseaux électriques dans le Bourg,

création d'un nouveau cimetière

construction des ateliers municipaux pour les services techniques,

réhabilitation de la Mairie et réhabilitation de l'Eglise,

aménagement dans l'ancienne Poste de la bibliothèque municipale

aménagement du carrefour d'entrée du Bourg,

construction du « Hameau du Preuilh », dont 10 logements sociaux par le COL

réalisation du Rond -point du Preuilh,

plantation de 1200 arbres dans l'arborétum de Camiade,

fleurissement du village et obtention d'une fleur au concours des villages fleuris

construction de la Mosaïque,

construction de la Maison de la Nature, avec la participation bénévole des associations

création du Centre de Loisirs intercommunal regroupant les enfants de 5 communes

réalisation de la traversée du Bourg,

construction de la « Résidence du Trinquet », dont 12 logements sociaux par HSA

construction du Hameau « la Porte du Marais » dont 18 logements sociaux par le COL

construction du « Casaou », dont 12 logements sociaux par HSA

construction de nouveaux locaux scolaires et périscolaire et réhabilitation de locaux scolaires

en attendant la construction de la résidence pour personnes âgées et du pôle santé, dont 8 logements sociaux pour personnes âgées et un logement d'urgence